

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
PETR PAYS DU GEVAUDAN LOZERE

Séance du mercredi 05 novembre 2025

Délibération N° DE_016_BIS_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
17	10	10
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq novembre deux mille vingt-cinq, à 10 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil du PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul POURQUIER.

Présents : Monsieur Alain ASTRUC, Madame Patricia BREMOND, Monsieur Jean-Noël BRUGERON, Madame Michèle CASTAN, Monsieur Ludovic JAFFUEL, Monsieur Noël LAFOURCADE, Monsieur Thomas PIGNIDE, Monsieur Jean-Paul POURQUIER, Monsieur Jean-Claude SALEIL, Monsieur Francis SARTRE

Représentés :

Absents et Excusés : Monsieur Bernard BASTIDE, Madame Agnès BOUARD, Monsieur Lionel BOUNIOL, Madame Eve BREZET, Monsieur Emmanuel CASTAN, Monsieur Jean-Claude CAYREL, Madame Séverine CORNUT, Monsieur Gilbert GIRMA, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Alain GUENNOU, Madame Christine HUGON, Monsieur Jean-Paul ITIER, Madame Raymonde JOUBERT, Monsieur Jérémie PIC, Madame Maggy REMIZE, Monsieur Pierre REY, Monsieur Philippe ROCHOUX, Monsieur David RODRIGUES, Monsieur Joël ROUQUET, Monsieur Samuel SOULIER, Monsieur Vincent SUDRE, Monsieur Michel THEROND, Monsieur Vincent REMISE, Madame Christine VALENTIN

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Patricia BREMOND est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Volontariat Territorial en Administration - offre d'emploi assistant(e) chargé(e) de mission SCoT

Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

Vu le décret n°2020-172 en date du 27 février 2020, relatif à la création du contrat de projet dans la fonction publique,

Vu le décret n°317 du 6 Mai 2021 portant création du dispositif de Volontariat Territorial en Administration,

Le Président expose :

Créé en 2021, le Volontariat territorial en administration s'adresse aux collectivités territoriales des territoires ruraux, qu'il s'agisse des établissements publics de coopération intercommunale ou des communes. Les Pays et PETR pourront également embaucher des VTA, notamment s'ils participent à l'élaboration des contrats de relance et de transition écologique (CRTE).

Au sein de la collectivité locale (ou d'une structure éligible au VTA), les jeunes volontaires valoriseront leurs compétences pour aider les territoires ruraux à mobiliser des financements du plan de relance ou à

construire leurs projets de développement du territoire. De manière générale, tout appui en ingénierie susceptible de bénéficier à des collectivités rurales est éligible.

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales s'engage à verser une subvention forfaitaire de 15 000 euros à la structure accueillante. Cette aide sera versée à la collectivité dans un délai de 3 mois après la signature du contrat de recrutement.

Le VTA pourra également bénéficier d'une aide dite "sac à dos" d'un montant de 5 000 € pour ses dépenses d'installation (mobilité, logement...). L'aide globale est versée au maître d'ouvrage à charge pour lui de la reverser au VTA.

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale et après validation en conseil syndical du 5 Novembre 2025, il est proposé de recourir au dispositif de Volontariat Territorial en Administration pour recruter un-e assistant(e) Chargé-e de mission «SCOT» pour une durée de 12 mois, dans le cadre d'un contrat de projet sur la base de la grille indiciaire des techniciens territoriaux. Ce poste à temps complet (35h), placé sous l'autorité du Président du PETR, de l'élue référente du Pôle « SCOT », et l'autorité fonctionnelle de la directrice et de la Cheffe de projets « SCOT et urbanisme ».

• Le VTA aura pour missions :

Contribution à l'élaboration du SCOT et à la production de données cartographiques

- Participation à l'élaboration des documents qui composent le SCOT en fonction de l'avancée de la procédure et du projet de territoire.
- Participation aux réunions techniques, aux réunions des Personnes Publiques Associées et aux actions de concertation qui seront menées dans le cadre de la procédure.
- Veille juridique sur les évolutions législatives et réglementaires.
- Réalisation des supports de présentation et de communication.
- Rédaction de guides pour faciliter la mise en œuvre du SCOT.
- Gestion et organisation des données SIG.
- Réalisation de cartographies et mise en forme des productions cartographiques au Standard de données COVADIS.
- Crédit d'un observatoire SIG comme outil de suivi (notamment en matière de consommation des espaces naturels agricoles et forestiers et de l'artificialisation -ENAF- et en lien avec les indicateurs de suivi qui seront retenus dans le SCOT), d'aide à la décision et qui pourrait être mobilisé par le pôle urbanisme.

• Profil recherché :

Compétences et/ou expériences souhaitées :

- Formation dans le domaine de la cartographie (géomètre), l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (bac + 4 /5).
- Connaissances approfondies dans la gestion des données et l'utilisation des SIG : Maîtrise indispensable du logiciel Qgis.
- Compétences accessoires : Maîtrise de logiciels CAO-DAO (autocad, indesign, illustrator, photoshop).
- Connaissances en gestion de bases de données.
- Compétences en matière d'analyse et de diagnostic territorial.
- Connaissance des collectivités locales.
- Connaissance ou curiosité en matière du droit de l'urbanisme et de l'environnement.

Qualités souhaitées :

- Capacités rédactionnelles, d'analyses et de synthèse.
- Sens de la communication, du travail en équipe et en partenariat.
- Rigueur, autonomie, esprit d'initiative et capacité organisationnelle.

- Aptitudes relationnelles, sens du contact, capacités d'animation.
- Intérêt pour les affaires publiques et la sphère institutionnelle.

Autre :

Permis de conduire obligatoire.

• Conditions du poste :

- Grille indiciaire des techniciens territoriaux, filière technique
- Formation : niveau Bac+4 à bac +5 en développement local
- Contrat de projet à durée déterminée de 12 mois.
- Date de prise de poste souhaitée : début janvier 2026
- Poste à temps complet – 35h - basé à Marvejols, Lozère
- Télétravail possible à hauteur de 2 jours par semaine

• Accompagnement de la collectivité :

- Aide à la recherche d'un logement
- Participation à la mutuelle et prévoyance et CNAS
- Prise en charge des formations nécessaires à l'adaptation au poste

Il est précisé que l'offre d'emploi devra être publiée sur le site dédié au dispositif VTA créé par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. Aucun recrutement ne devra être effectué avant vérification auprès du délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (Préfet de département) du nombre de VTA encore disponible sur cette première vague. Dans le cas contraire, le versement de l'aide ne pourra être garanti.

Compte tenu de l'exposé du Président et après avoir délibéré, le conseil syndical :

- Valide la création d'un poste d'assistant(e) Chargé-e de mission « SCOT » sur le dispositif de Volontariat Territorial en Administration selon les conditions définies ci-dessus
- S'engage à affecter en conséquence les crédits correspondants au budget 2026.
- Autorise le Président du PETR à signer tout document se rapportant à cette convention et à son exécution.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul POURQUIER
Président de séance

Madame Patricia BREMOND
Secrétaire de séance

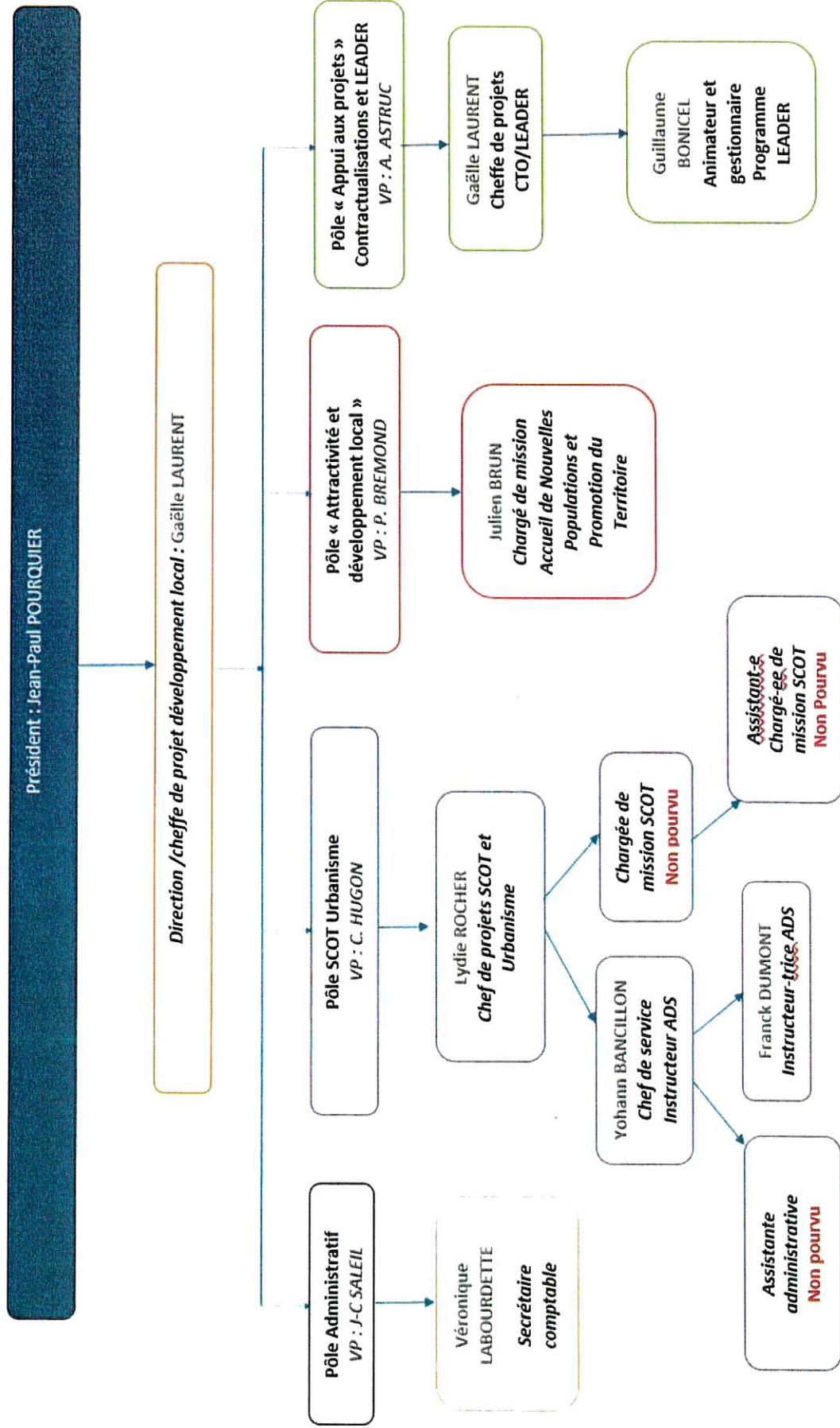



Date de transmission de l'acte: 12/11/2025
Date de réception de l'AR: 12/11/2025

048-200078343-DE_016_BIS_2025-DE
A G E D I

DE_016_BIS_2025

Organigramme du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère



Date de transmission de l'acte: 12/11/2025
Date de réception de l'AR: 12/11/2025

048-200078343-DE_016_BIS_2025-DE
A G E D I

1 : Tableau des effectifs mis à jour à compter du 1^{er} janvier 2026

Permanents	Grade	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Effectifs pourvus	Temps de travail hebdomadaire	Statutaire	Contractuel	Fondement
Structure/chef(fe) développement local	Attaché	A	1	1	Temps complet	OUI	CDI de droit public suite à transfert de compétence d'une entité privée vers une structure publique	
mission accueil des populations (emploi) LEADER	Attaché Rédacteur	A B	1 1	1 1	Temps complet Temps non complet (24/35 ^{ème})	OUI OUI	CDI de droit public suite à transfert de compétence d'une entité privée vers une structure publique Contrat de projet de 36 mois Candidature FEDER Massif central	
projet SCOT et urbanisme	Attaché Chargée de mission du Schéma de Cohérence Territoriale	A Technicien territorial	1	1	Temps complet	OUI	CDD de droit public art 3-3 2° Ou Agent statutaire FPT	
Assistant-e chargé-e de mission SCOT (poste non permanent)	Technicien territorial	B	1	1	A pourvoir	OUI	Contrat de projet de 12 mois dans le cadre du dispositif Volontariat Territorial en Administration	
Assistant administratif	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	Temps non complet (17.5/35 ^{ème})	OUI	CDD de droit public art 3-3 2° Ou Agent statutaire FPT	
Secrétaire	Rédacteur Territorial	B	1	1	A pourvoir	OUI	CDD de droit public art 3-3 2° Ou Agent statutaire FPT	
Chef de service instructeur du service ADS	Technicien territorial Agent de maîtrise principal	B C	1 1	1 1	Temps complet	OUI	CDD de droit public art 3-3 2° Ou Agent statutaire FPT	
Assistant-e de gestion administrative	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1	A pourvoir	Temps non complet (17.5/35 ^{ème})	OUI	CDD de droit public L332-8 2° CGCT Ou Agent statutaire FPT

Date de transmission de l'acte: 12/11/2025

Date de réception de l'AR: 12/11/2025

048-200078343-DE_016_BIS_2025-DE

AGEFI